

L'ABEILLE

PARIS, TOUS LES JOURS, PAR P. DEBARD

NOUVELLE-ORLEANS

Vendredi, 8 Février 1828.

EDITORIAL

On nous annonce, une représentation d'Andromaque, où Mr. Booth doit remplir le rôle d'Oriste. Le talent qu'il déploie dans la tragédie anglaise, ne nous laisse aucun doute sur le succès de ce tragique dans l'un des rôles les plus marquants de la scène française; et la manière dont il joue Richard III et le Marchand de Venise, nous fait désirer vivement de le voir sur notre théâtre. Notre sollicitude ne pourrait donc se reporter que sur la prononciation de la langue; mais des personnes qui ont eu l'avantage d'apprécier celle de Mr. Booth, nous ont assuré qu'elle était loin d'avoir rien de défectueux. Partant, quand le talent, quand l'âme d'un acteur s'exprime si admirablement par la phraséologie, par l'attitude, enfin par le jeu même, qui serait assez sévère pour remarquer des nuances de prononciation, au lieu de tenir compte de tant de beautés? Nous pensons donc, que le public saura un gré tout particulier à Mr. Booth, d'avoir bien voulu nous mettre à même d'apprécier son talent dans notre langue; et si, comme nous n'en doutons pas, Mme. Booth est placée dans un rôle favorable, nous aurons de nouveau le plaisir de revoir la tragédie justement applaudie sur notre théâtre.

Deuxièmes Politiques.

Dernières nouvelles d'Europe.

New-York 18 Janvier. Le paquebot le Columbia a fait voile de Cypres le 6 du passé, et nous apportera des nouvelles de Londres jusqu'au 20 du mois. On avait reçu, le 20 Novembre, à Londres, des dépêches de l'ambassadeur anglais à Constantinople, datées du 6, mais elles n'avaient pas été publiées. Les nouvelles relatives aux affaires rapportées dans le Courrier de France et allemands, allaient au 10 Novembre. Il paraît que la destruction de la flotte turque, arrivée à Constantinople le 1er de Novembre, elle y avait causé une grande consternation, mais la Porte n'avait eu recours à aucun acte de violence envers les résidents européens; et les ambassadeurs n'avaient pas quitté leur poste aux dernières dates.

Le Courrier de Londres, en parlant de l'aspect des nouvelles, dit: Les avis de Constantinople ont naturellement tourné l'attention publique sur la continuation probable de mesures hostiles, pour mettre à exécution les clauses du traité de Londres. Quelques personnes s'efforcent de représenter ces mesures comme le commencement d'une guerre générale en Europe. Nous ne partageons point ces craintes, et nous sommes convaincus qu'elles n'ont aucune existence, même dans l'esprit de ceux qui les affectent. L'opposition de la Turquie ne saurait être de longue durée, et ne peut embrasser des opérations militaires bien vastes. Cependant, comme le Grand Seigneur, paraît compter sur la désunion des alliés, pour se soustraire aux difficultés dans lesquelles il se trouve, nous devons être préparés à des mesures qui touchent de plus près sa capitale.

Constantinople, 7 Nov.

La nouvelle de la bataille de Navarin agita tellement le Sultan, que personne, pas même ses conseillers les plus intimes, ne purent avoir accès auprès de lui pendant l'espace de douze heures.

Enfin le Reis-Effendi fut admis le 3. Les dragomans se présentèrent; ils étaient déguisés. Il leur demanda pourquoi ils avaient agi contre toute espèce de bonne foi, et ajouta qu'il regretta beaucoup que la Porte eût jamais prêté l'oreille aux insinuations des ambassadeurs alliés. On dit que le traité avec les puissances alliées, ainsi que la convention d'Ackerman, ont été déclarés nuls, et que la Porte est décidée à rompre toute communication avec les ambassadeurs. Cependant on paraît décidé à leur accorder la protection prescrite par le droit des gens, et ils ont reçu l'assurance qu'ils n'avaient rien à craindre pour leur sûreté.

On s'attend à chaque instant à voir paraître un ordre du sultan, pour un armement général, et l'on pense qu'avant peu l'étendard du prophète sera arboré sur la mosquée de St. Sophie.

Depuis le 1er de ce mois, qu'on sait la destruction de la flotte turque à Navarin, une indignation, qu'on ne saurait décrire, règne parmi les musulmans. Cependant, la tranquillité n'est pas troublée; et l'on attend avec impatience la décision du Sultan, après le Grand Divan du 5. Les ambassadeurs des trois puissances sont toujours ici, mais on ne communique point avec eux, et l'ambassadeur autrichien est en négociation suivie avec le Reis-Effendi. Ce dernier a répondu aux complimens de confiance des ambassadeurs de Prusse et de Hollande, que la Porte prendrait une mesure conforme à sa dignité.

La conduite de la Porte à l'égard des ambassadeurs a été jusqu'à ce jour conforme au droit des gens, et semble être garant que dans aucun cas elle n'usera de violence envers eux. L'opinion générale est que le Sultan aura recours à la guerre et ordonnera un armement général.

Paris, 24 Nov.

Au lieu de se rendre à Auch, ainsi que l'avait présenté le gouvernement français, le nommé Arana, second chef de l'insurrection des provinces basques, et ses deux compagnons, retournèrent en Espagne au

moyen de passeports du consul de leur nation à Bayonne, comme demandant à jouir du bienfait de l'amnistie. On apprend aujourd'hui que ces individus, à peine arrivés sur le sol espagnol, ont été arrêtés, enchaînés et conduits sous bonne escorte à Vittoria pour y être confrontés avec leur chef Lausagarrata, qui a fait des révélations tellement importantes qu'il aura la vie sauve.

A bas les ministres! C'est par ce cri d'indignation, expression d'un vœu trop légitime, que la garde nationale parisienne saluait le 29 Avril les hommes qui ont tant abusé du pouvoir. Les ministres ont répondu à ce cri comme s'il eût été un signal de révolte. La garde nationale parisienne a été licenciée. On a oublié, au point être on s'est trop souvenu que deux fois elle avait sauvé la capitale des suites de l'invasion, et qu'il n'avait pas tenu à son courage que l'invasion même ne fût repoussée; que son uniforme sans tache est le premier habit français que le monarque eût revêtu à son retour dans la patrie. La population de Paris a prouvé qu'on la calomniait lorsqu'on lui imputait la pensée coupable d'adresser au roi une pétition armée; paisible et résignée, elle pourrait donner à son vœu une expression légale. Ce jour est venu. La ville de Paris compte sur le patriotisme de ses premiers citoyens; c'est aux électeurs à venger le plus sanglant affront qu'elle ait jamais reçu; et dont les armées étrangères n'osent pas même la menacer.

Paris est l'objet particulier de la haine des ministres; ils ne lui pardonnent pas l'esprit de liberté qui anime ses habitants. Leur industrie, leurs richesses, leurs lumières. Ils se souviennent des acclamations qui retentissent aux oreilles du monarque, lorsqu'à son avènement au trône il leur enleva la censure, des illuminations qui solennisaient l'échec des deux lois favorites de M. de Peyronnet. La seconde de ces lois était une arme forgée sur tout contre Paris; celle loi eût détruit ses établissements littéraires et académiques libéraux, une des sources les plus abondantes de sa richesse. Ils se souviennent de la noble résistance de l'académie française à ses vœux vandales; et l'académie elle-même vient de leur rappeler en recevant dans son sein un des plus sages et des plus éloquentes défenseurs de la liberté de la presse. C'est par les décrets qu'elle a prononcés l'insulte faite à trois de ses membres. Les électeurs parisiens ont aussi des insultes à punir, et des scrutins sont aussi leurs armes.

S'ils pouvaient douter, après tant de vexations, de la haine des ministres pour la cité dont la loi les a fait les mandataires, il faudrait mettre sous leurs yeux les libelles clandestins dont l'imprimerie royale inonde les départements. Paris y est représenté comme un foyer de corruption; la perversité de Paris y est opposée à la fidélité des provinces; c'est dans Paris que se fabriquent ces poisons de la presse dont la France est infectée; Paris enfin prétend imposer à tous les collèges électoraux du royaume, ses journalistes et ses avocats. Les libellistes ministériels, en affectant de rappeler les journées sanglantes de la révolution, et surtout les événements dont Paris fut le théâtre, voudraient faire croire au reste de la France que la capitale est un repaire de terroristes toujours prêts à s'insurger contre les pouvoirs légitimes, toujours armés pour le massacre et le pillage. Certes les Français de Paris n'ont pas besoin de se justifier devant leurs compatriotes. Le temps n'est plus où la population parisienne formait comme une nation à part; grâce à nos mœurs nouvelles, à la facilité des communications, il n'y a plus de Parisiens et de Provinciaux, la capitale n'est qu'un lieu central dans la France, et tout Français est citoyen de Paris.

Les électeurs du département de la Seine, n'avaient pas besoin de ce nouveau témoignage des bons sentimens des ministres; ils feront en un jour justice de tant de brutales provocations; ils satisferront à notre milice outragée, à la jeunesse de nos écoles passées par les armes, à la mémoire de deux des plus grands citoyens de la France, Larochefoucauld et Manuel, dont les restes vénérables ont été profanés sous leurs yeux.

Pa mi ces électeurs, il en est un grand nombre dont la liberté est compromise: nous voulons parler des fonctionnaires et des employés. Leur condition est déplorable; réduits à mentir à leur conscience, pour ne pas perdre en un instant le fruit de leurs services, pour ne pas voir leurs familles plongées dans la pauvreté, le honneur de leur être imposé les rend un objet de compassion plus encore que de blâme. Qu'ils songent pourtant à la dignité du pouvoir que la loi leur confie; que leur honneur, peut-être même leur fortune à venir dépend de l'emploi qu'ils vont en faire. La crainte des destitutions les intimide, mais leurs voix peuvent concourir à faire destituer ces ministres dont le sort est entre les mains des électeurs. N'ont-ils à leur demander raison d'aucune injustice, d'aucune injure? Un vote courageux, en amenant une administration nouvelle, peut tout réparer. Vient-ils éviter des disgrâces à force de docilité? Ils s'abusent, la sottise de l'esclavage ne fait qu'appesantir la servitude; il viendra un moment où ils ne pourront la supporter; ils tomberont alors, mais ils auront perdu l'occasion de tomber avec honneur.

FUEILLETON.

LES DEUX COIFFEURS.

Tandis que le vent de Nord-Ouest détache les feuilles desséchées du jardin des Tuileries, et les fait voltiger en nuages jaunâtres, deux hommes d'un âge avancé assis aux deux extrémités d'un banc, l'un d'eux tient un journal qu'il a sans dou-

te fini de lire, par le voilà qui plie ses besicles de chrétoscalle; l'autre dessine quelque chose sur le sable, avec le bout de sa canne. Je m'approche, et je reconnais que le dessinateur vient de tracer une palette de ciseaux. Plaçons-nous vis-à-vis de ces hommes assis; leur physionomie promet: il y a je crois ici, quelques données comiques à recueillir.

Dans le temps que j'ai mis à m'emparer d'une chaise vacante, et à m'appuyer le dos contre le tronç d'un gros maronnier, mes deux voisins ont, par un mouvement simultané, fait disparaître l'espace qui existait entre eux. Observons. Les individus qui m'occupent sont vêtus de redingotes, également sèches; celui-ci est coiffé d'un serpillon gris que la saison condamne; celui-là porte fièrement sur l'oreille le végétal, tardivement honoré en Novembre, dénonçant l'absence forcée d'une coiffure plus solide. L'homme aux ciseaux étale à sa boutonnière un long morceau de ruban rouge pâle; on dirait qu'il essaie de couvrir, à l'aide de cet insigne, un corps vide d'entrailles et de cœur. L'homme aux besicles est aussi décoré, mais un simple liséré panacéa révèle un chevalier qui n'a pas besoin de trois pour faire croire à son honneur. Le dialogue s'établit; écoutons.

Monsieur paraît avoir servi, dit le porteur du chapeau de paille.—Oui, monsieur, j'ai servi des ambitions, des intérêts et l'esprit de parti.—Aloï, j'ai tâché de servir la patrie et l'humanité.—C'est très beau, sans doute; mais il me semble que ce n'est pas lucratif, car votre habit laisse voir à nu le travail du tisserand.—Le vôtre n'annonce pas l'opulence.—Oh! c'est différent: avant de servir, je fis beaucoup de vaudevilles, conséquemment beaucoup de dettes, que je n'avais pas encore payées quand on m'a mis en non activité.—C'est mathieu: six mois d'exercice de plus, et j'étais au pair.—Je n'eus jamais le même espoir: fils d'un curier qui m'a fait rouler des clerges jusqu'à 15 ans, j'ai conçue une invincible antipathie pour toute espèce de luminaires en cire, et j'ai toujours su trop mal éclairer, ma marche pour arriver aux grands succès. Lorsque vous serviez, quelles étaient vos fonctions?—Je coupais.—Vous coupiez, eh! parbleu, moi de même.—Où, je coupais des mots, des phrases, des pages.—Oh! oh! moi, je coupais des jambes et des bras.—Vous étiez chirurgien militaire? j'étais chirurgien politique.—Comme vous dites; mais quand j'avais coupé, la guérison des membres était assurée; et vous, plus vous faisiez d'amputations, plus les membres étaient envenimés.—Nous ne pouvions sympathiser ensemble. En disant ces mots, le major s'éloigna du mutilateur littéraire de tout l'espace que j'avais d'abord remarqué entre eux.—Vous me quittez, reprit le dernier.—Oui, monsieur l'opérateur de la pensée, je vous quitte; nous n'avons pas servi, nous ne servirons jamais sous les mêmes drapeaux, et je suis encore à concevoir comment nous portons sur la poitrine quelque chose d'uniforme.

TRIBUNAUX.

Brest.—Condamné pour détournemens d'effets militaires, le nommé Planchet subissait sa peine à Brest encore dix-huit mois, et ses fers allaient tomber: sa bonne conduite en bague l'avait fait employer comme infirmier dans les hôpitaux de la marine. Une faute qu'il commit dans les derniers temps lui fit perdre sa place, et cette punition le jeta dans une sombre mélancolie; on va voir le résultat funeste qu'elle lui inspira. Planchet s'était persuadé, sans doute à tort, qu'un de ses camarades de salle, Bourgon, avait écrit à sa famille pour la détourner de lui continuer les secours qu'elle avait eu jusqu'aux phosphanes de lui adresser chaque mois. Planchet nourrissait dans son esprit, déjà troublé par la perte de son emploi, le désir et l'espoir de la vengeance. Enfin, le 13 octobre passé, au milieu du repas, il éclata en plaintes amères contre Bourgon, et menaça de le battre. On lui fait observer qu'il y aurait peu de générosité à frapper un vieillard sans défense; il n'écoute rien, et s'élançant comme un furieux sur sa victime, qui venait de se mettre au lit, il la frappe à la gorge avec un rasoir qu'il avait emprunté quelques heures auparavant de l'un des barbiers de la salle, pour couper, disait-il, un cor qu'il avait aux pieds. Le préda maintenant qui vendra; je n'en ai plus besoin, s'écria alors le meurtrier, en le jettant sur la table. Entendant les cris de Bourgon, qui, baigné dans son sang, appelait au secours, Planchet ressaisit l'arme fatale, et porte un second coup au malheureux vieillard, en disant: Comment, vieux diable! tu n'es pas encore mort? attends, je vais t'achever. Un adjudant accourut, suivi de soldats, et demanda quel est l'auteur du crime. C'est moi, répond froidement Planchet; qu'on n'en cherche pas d'autres! Conduit devant le tribunal maritime, l'accusé est convenu des faits, en les attribuant à l'ivresse: rien dans les débats n'a justifié les griefs qu'il alléguait contre Bourgon. Ce dernier, lors de sa confrontation avec Planchet, l'adjure de dire s'il lui avait donné le moindre sujet de se plaindre de lui; Planchet garde le silence. Il a été condamné à la peine capitale, et le jugement a reçu son exécution le 23 octobre.

Tresorerie de l'Etat de la Louisiane. NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fév. 1828.

CE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.

REV. G. Tresorerie de l'Etat.

A VIS.—LE BUREAU du Tresorerie de la Paix, rue d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Tresorerie de l'Etat.

A. CRUZAT, Tresorerie de la Paix.



Doubelles Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS.

Expéditions. Goel. Nueva Eloisa, Matanzas, Havana, Cacuilla. Goel. Emeline, Anner, Campêche, F. Tio.

Arrivées. Bateau à vapeur Jubilee, Harrison, de St. Louis, avec un chargement de plomb à divers. Il a rencontré le Columbia, descendant, avec du coton.

Bateau à vapeur Integrity, Wall, des Opelousas, avec 134 balles coton à Planchet et Courcelle, 5 à E. Fontall, 28 à Tolédano et Gailhard, 138 peaux de patates à ordre.

Un bateau de la paroisse St. Jacques, avec 38 balles coton à Maurin et O'Duhigg et N. Benoist.

Un bateau de Lafourche, avec 80 balles coton à Maurin et O'Duhigg, N. Benoist et Brevat, 19 bits sucre à ordre.

Un bateau de Lafourche, avec 53 balles coton à Maurin et O'Duhigg, 18 bits melassa Lamée.

Entrés. Navire neuf Morca, Hammon, de Boston, avec un chargement assorti de mds à Bridge et Vose, B. Hewes, W. W. Caldwell, J. D. Jordan, N. Merritt, W. Aborn, J. D. Atwell, Chs. Hancock, G. Lloyd, L. Millaudon, A. Carrico, A. Hodges jr. W. Williams, Wm. Tuffa, A. Elliot, N. Franklin, J. A. Meale, et co. S. Apploton, V. Baxter, W. Frost, Sh. Idon et Dixon, Hall et Adams, C. J. Jordan et autres.

Brick Milton, Fisher, de New-York. Navire Spartan, Treby, St. Croix, sur lest, à Bowers, Osborn et Bowers.

Brick paquebot Gen. Pulaski, Clark, de la Havane, avec du sucre, des cigares, &c. J. Chirk, Wm. Tufts, R. Dearborn, et autres.

Arrivés au Bassin. Bateau Alabama, Packet, Ray Beurlington, avec 262 balles coton à Mr. Rankin, à bord.

En Rivière. Brick Creole, Loring, de Boston. Les bâtimens en rivière sont détenus à Plaquemine par le vent du S. O.

DETOUR, 7 Février.—Pas d'arrivages.

MEMORANDUM.

Brick Lawson, Lombard, pour ce port, a été expédié à New-York le 18 Janvier.

Navire Florida, Tyler, do do le 16. Le Belvidere, Vose, do do le 14.

Brick Mobier, M'ellan, do New York le 16. Brick Abby Jones, Cay, do do le 17.

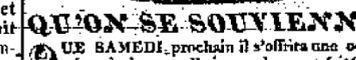
Navire Wm Gray, Cobb, parti d'ici pour Marseille, a été retenu le 1er Janr. par le travers de Canaryport Reef.

L'Olive, Chas, pour ce port, devait partir de Mobile le 4 Décembre.

Annoucé à New-York pour ce port, le 18 Janvier. Nav. Cassander, Smith, devait partir le 27 Janv.

Nav. John Adams, Aderton, do le 20 do. Nav. John & Elizabeth, Barstow, do le 21.

Nav. Tennessee, Fowler, do le 1er Février.



QU'ON SE SOUVIENNE

LE SAMEDI prochain il s'offrira une occasion, à chacun, d'avancer la prospérité de ces institutions si utilement utiles, à la Louisiane; et qu'en même temps on peut se rendre possesseur d'un de ces superbes Lots:

87,000, 3,550, 2,500, 2,000, 1,500, 1,000, 1,000, 1,000, 1,000.

LOTTERIE

Des Ecoles Publiques, QUATRIEME CLASSE.

En s'adressant au BUREAU DE MALCOLM, No. 86, rue de Chartres, à l'Enseigne de la Roue de Fortune, ou à celui No. 132, rue de Chartres, en face de la Bourse.

Prix des billets, 5 piastres, moitié 2 50, quarts 1 25. Les paquets de 10 billets, 50 piastres, qui en garantit 25.

LOTTERIE

De l'Eglise Catholique DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. TROISIE CLASSE.

AUTORISEE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE, Au profit de l'Eglise Catholique de St. Martinville.

Le Tirage aura positivement lieu Samedi 16 de Février.

PROSPECTUS.

Table with 3 columns: Lot number, Price, and Value. 1 prix de \$ 6,000 est \$ 6,000. 1 " " 4,000 " 4,000. 1 " " 3,000 " 3,000. 1 " " 2,500 " 2,500. 1 " " 2,180 " 2,180. 1 " " 2,000 " 2,000. 12 " " 500 " 3,000. 156 " " 300 " 3,800. 780 " " 60 " 9,360. 7,800 " " 4 " 31,200.

8,760 prix 24,360 Billets \$ 73,060 Paquets de 10, 40 piastres; garantissent 16 piastres; Certificats de 26 piastres 40.

Coupons en proportion; Billets entiers, 4 piastres; Moitiés 2 piastres; Quarts 1 piastre.

S'adresser à l'Heureux Bureau de MALCOLM, Enseigne de la Roue de Fortune, No. 86 rue de Chartres, ou 132 en face de la Bourse Hewlett.

Costumes de bals masque's.

ON pourra se procurer, à très-bon marché, de bien jolis costumes de masques, arrivant de France, en s'adressant au local où se trouve le Phénomène, surnommé la Femme-Singe.

7 Fév.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE 10 FEVRIER 1828. Une représentation de SOLITAIRE.

Opéra en 3 actes, paroles de Planard, musique de Carafa, ordé de tout son spectacle. Sui de la première Représentation du

Charlatanisme, Vaudeville nouveau en 1 acte de Scribe.

Salle St. Philippe. SAMEDI, 9 FEVRIER, 1828. GRAND BAL Paré et Masqué.

Prix d'entrée:—Une piastre pour les cavaliers. Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle.

SALLE D'ORLEANS.

LUNDI, 11 FEVRIER, Au bénéfice de Mr. E. Bertus, BAL D'ENFANS Qui sera suivi d'un GRAND BAL PARE.

Nous espérons que le public qui s'est fait toujours un vrai plaisir d'assister aux jolies bals que donne ordinairement cet artiste, ne manquera pas cette fois de l'honorer de sa présence.

[Note de l'Editeur.]

SALLE DE BAL

Encoignure d'Orléans et Bourbon.

JEUDI PROCHAIN, 14 FEVRIER 1828, AU BENEFICE DE M. NICOLAS BARABINO GRAND BAL PARE.

1°. On commencera par une Symphonie concertante.

2°. Mr. BARABINO dansera la Danse Anglaise nommée la HURNPIPE.

3°. Un morceau de musique.

4°. LAS BOLERAS, dansées par Mr. BARABINO, avec accompagnement de castagnettes.

5°. Une grande marche militaire.

6°. Une Danse Espagnole qui n'est pas connue en ce pays, et désignée par le nom de Danse de la Cachaucha, avec accompagnement de castagnettes, et dansée par Mr. BARABINO et un amateur.

ENSUITE, AURA LIEU LE GRAND BAL.

Mr. Nicolas Barabino, reconnaissant des applaudissements qu'il a reçus en cette ville, d'un public aussi éclairé que généreux, ose espérer qu'en offrant un bal d'un genre entièrement nouveau en ce pays, il méritera l'encouragement des amateurs de la danse, à qui il donne l'assurance qu'il fera tous ses efforts pour leur procurer une soirée agréable.

Prix d'entrée: Cavaliers, une piastre. Dames, quatre escalins.

SALLE DE JACKSON.

Encoignure de la Nlle-Orléans et la rue St. Louis. Dimanche, 10 Février.

GRAND BAL.

Prix d'entrée:—Six escalins.

Le sousigné ayant été menacé par l'incendie de perdre, et plusieurs outils d'armurerie et armes à feu se trouvant de manque au magasin, il prie instamment les personnes qui ont des connaissances chez elles, de vouloir bien lui en faire connaître, afin qu'il les fasse porter.

Il prie également les personnes qui ont pris à la Garde de Ville, ou tout autre part, dans la nuit de l'incendie, des fusils, dans la croyance de prendre les leurs, soit aussi priées de les faire rapporter chez lui, afin qu'il puisse s'assurer de ce qui a pu avoir été volé.

8 février.—3 ADOLPHE DUHART.

POUR LE HAVRE.

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles, s'adresser à 6 février THEODORE NICOLET & Co.

Demande d'emploi.

Mr. J. C. G... jardinier fleuriste, planteur et tailleur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés; ayant appris à travailler sous les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe, et ayant constamment exercé cet art, même dans ce pays depuis plusieurs années; il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques. Il prendra des arrangements avec la personne qui voudra l'employer au mois. Pour renseignements, s'adresser à Mde. Massay et M. Willox, rue d'Orléans, face au Café Davis, et à M. St-George, enseignant des rues de la Levée et Ursulines. 23 Janv.

INSTITUT HELVETIQUE.

A FIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, Mr. De Fernex vient de s'associer Monsieur Wheelwright du Massachusetts, jeune homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités personnelles. Licencié au collège de Brunswick, Mr. W. se chargera de toute la partie Française de l'Instruction. L'Institut de M. de Fernex, offrira ainsi aux jeunes gens le double avantage de préparer les uns à être admis dans les collèges des Etats-Unis, et de fournir aux autres un cours complet d'éducation. Toutes les branches d'enseignement seront également traitées dans l'ordre de leur importance et du degré d'attention qu'elles exigent.

Des règles douces, mais sévèrement observées, donneront à cet Institut le caractère d'une Ecole Helvétique. La mémoire sera toujours aidée par l'intelligence. Tout ce qui s'enseignera sera compris, et la liaison des principes naturels aux principes rationnels soigneusement appréciée. En un mot, les jeunes gens y apprendront à devenir un jour des hommes instruits, raisonnables et moraux. L'Institut est ouvert au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale, No. 116. 17 Janv.

OLIVE, wine, and O'Brien.—The subscribers have just received and offer for sale—50 cases of Marcellis' Pure & 25 baskets of choice olive—entirely to discontinue.

J. W. ZACHARIE & Co. 17 Royal st. Jan 15